

Le mémo

pour les demandeurs d'emploi

Trouvez un emploi avec
**LA CLAUSE
SOCIALE
D'INSERTION**

La clause sociale qu'est-ce que c'est ?

La clause sociale est un dispositif qui permet à des personnes rencontrant des difficultés d'insertion professionnelle de revenir vers le marché de l'emploi. Grâce à un marché public de travaux, de services ou de fournitures, elles peuvent s'engager dans un parcours **d'insertion professionnelle durable**.

C'est pour vous si...

- Vous êtes allocataire d'un minima social, le RSA, l'allocation aux adultes handicapés, etc.

ou

- Vous êtes demandeur d'emploi et âgé.e de plus de 50 ans

ou

- Vous êtes demandeur d'emploi de longue durée

ou

- Vous êtes reconnu.e travailleur handicapé par la MDPH

ou

- Vous avez moins de 26 ans et pas ou peu de qualifications

Où trouver les offres d'emplois ?

Vous **pouvez trouver les offres d'emploi** répondant aux critères de la clause sociale d'insertion.

- auprès de Pôle Emploi,
- à la mission locale d'insertion, auprès du travailleur social qui vous accompagne.

Comment candidater ?

Vous **déposez votre candidature** à l'adresse indiquée ou auprès de votre référent emploi.



Pour aller plus loin,
téléchargez le guide sur aide.fr

**Pour plus de renseignements,
vous pouvez contacter**

Carcassonne Agglo

Service clauses d'insertion

Tel : **04 68 10 56 40**

Email : clauses.insertion@carcassonne-agglo.fr

Département de l'Aude

Service insertion

Tel : **04 68 11 69 76**

Email : clauseinsertion@ode.fr

Le Grand Narbonne

Service économie sociale et solidaire
et innovation sociale

Tel : **04 11 23 22 64**

Email : l.michaud@legrandnarbonne.com

Ou vous renseigner sur aude.fr